



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS INSTALLATION SEPTIQUE / CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES

Veillez nous faire parvenir votre demande de permis au bureau municipal au 65, rue Lessard ou par courriel à f.lajoie@matha.ca. Au besoin, contactez-nous au 450-886-3867 poste 2

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
DATE DE LA DEMANDE :	<input type="checkbox"/> COCHEZ SI LE PROPRIÉTAIRE EST LE DEMANDEUR
PRÉNOM / NOM :	
ADRESSE COMPLÈTE DU LIEU DES TRAVAUX :	ADRESSE COMPLÈTE DU DEMANDEUR :
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :	
NUMÉRO DE CELLULAIRE :	
ADRESSE COURRIEL :	

NATURE DE LA DEMANDE	
<input type="checkbox"/> INSTALLATION SEPTIQUE	<input type="checkbox"/> CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES
TYPE	
<input type="checkbox"/> INSTALLATION SEPTIQUE COMPLÈTE	<input type="checkbox"/> PUIT ARTÉSIEN <input type="checkbox"/> SCÉLLÉ
<input type="checkbox"/> INSTALLATION SEPTIQUE PARTIELLE	<input type="checkbox"/> PUIT DE SURFACE
	<input type="checkbox"/> POINTE FILTRANTE <input type="checkbox"/> SCÉLLÉE

CONSERVATION DES ESPACES NATURELLES	
SUPERFICIE (≈) DE L'EXISTANT VÉGÉTAL :	NOMRE D'ARBRES COUPÉS (≈) :
SUPERFICIE (≈) PROJETÉE APRÈS COUPE:	

EXÉCUTANT DES TRAVAUX	
<input type="checkbox"/> COCHEZ S'IL S'AGIT D'UNE AUTOCONSTRUCTION	
ENTREPRISE :	
ADRESSE COMPLÈTE :	
TÉLÉPHONE :	
NUMÉRO RBQ :	
RESPONSABLE DU CHANTIER :	
CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX	
VALEUR APPROXIMATIVE DES TRAVAUX :	
DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX :	DATE DE FIN DES TRAVAUX :

DOCUMENTS **À JOINDRE** À LA DEMANDE

POUR UNE INSTALLATION SEPTIQUE	POUR UN CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES
<input type="checkbox"/> RAPPORT DE CARACTÉRISATION DE SITE *N'OUBLIEZ PAS QU'UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ INCLUANT ATTESTATION, PLAN TEL QUE CONSTRUIT ET PHOTOS SERA EXIGÉ À LA FIN DES TRAVAUX, AINSI QU'UNE ATTESTATION DE SCELLAGE DE PUIT SI NÉCESSAIRE.	L'UN DES DOCUMENTS SUIVANTS : <input type="checkbox"/> CERTIFICAT DE LOCALISATION AVEC IMPLANTATION ET MESURES <input type="checkbox"/> CROQUIS/PLAN D'IMPLANTATION À L'ÉCHELLE
<input type="checkbox"/> SOUMISSION DE L'ENTREPRENEUR	<input type="checkbox"/> SOUMISSION DE L'ENTREPRENEUR
<input type="checkbox"/> PROCURATION (SI LE DEMANDEUR N'EST PAS LE PROPRIÉTAIRE)	

SECTION **RÉSERVÉE** À L'INSPECTEUR POUR L'ANALYSE DE LA DEMANDE DE CAPTAGE DES EAUX SEULEMENT

- L'ouvrage est destiné à la consommation humaine et desservira **20** personnes ou moins.
- Le débit recherché est inférieur à **75 000** litres par jour.
- L'emplacement de l'installation de prélèvement proposé **ne se trouve pas** dans une plaine inondable de grand courant (récurrence de 0-20 ans) ou dans une plaine inondable identifiée sans que soient distinguées les zones de grand courant et de faible courant (0-20 et 20-100 ans). À défaut, voir section B.
- L'installation de prélèvement d'eau souterraine sera située à plus de **15** mètres du système **étanche** de traitement des eaux usées ainsi que ceux **des voisins**.
- L'installation de prélèvement d'eau souterraine sera située à plus de **30** mètres du système **non-étanche** de traitement des eaux usées ainsi que ceux **des voisins**. À défaut, voir section C.
- L'installation de prélèvement d'eau souterraine sera située à plus de **30** mètres d'une parcelle en culture, d'une installation d'élevage d'animaux, d'un ouvrage de stockage de déjections animales, d'une aire de compostage, d'un pâturage ou des terrains où s'exerce l'exploitation d'un cimetière.

Section B (zone inondable)

- La résidence est **déjà existante**. La localisation du puit est permise en zone inondable de grand courant (récurrence 0-20 ans) ou dans une plaine inondable identifiée sans que soient distinguées les zones de grand courant et de faible courant par conséquent, il devra être **scellée** et être aménagée sous la supervision d'un **professionnel**.
- La résidence est une **construction neuve**. La localisation du puit est permise en zone inondable de faible courant (récurrence **20-100** ans) par conséquent, il devra être **scellée** et être aménagée sous la supervision d'un **professionnel**.

Section C (proximité du système non-étanche)

- La distance requise de **30** mètres du système non étanche de traitement des eaux usées ainsi que ceux **des voisins** ne peut pas être respectée, alors le puit sera à une distance moindre, mais supérieure ou égale à **15** mètres et devra être un puits creusé par forage et **scellé** sous la supervision d'un **professionnel**.
- La propriété est **déjà existante** et le propriétaire souhaite remplacer ou modifier substantiellement son ouvrage de captage des eaux souterraines, cependant le nouvel emplacement ne respecte pas les distances minimales et cela est **justifiable** par une étude hydrogéologique préparée par un professionnel.

Notes : Votre demande de certificat d'autorisation sera traitée une fois que tous les documents requis nous auront été fournis. La municipalité fait de son mieux pour vous donner le permis dans 10 jours ouvrables. Des délais supplémentaires peuvent être occasionnés si votre demande dépend d'une décision du conseil concernant les zones du PIIA ou d'une demande de dérogation mineure.

SIGNATURE DU DEMANDEUR :

_____ DEMANDEUR

_____ DATE